

Veiller à sa sécurité dans la rue

Objectifs

- Identifier les dangers pour soi et pour les autres sur des trajets quotidiens.
- Connaître les règles de sécurité pour se déplacer en ville.
- Comprendre et justifier l'usage du Code de la route et des réglementations.

Activités préparatoires

- Demander à chaque élève de relever les divers éléments qui jalonnent le chemin de l'école à la maison : la signalisation routière, les comportements à risque, les autres sources de danger : voiture en stationnement qui masque la visibilité, sortie de garage, etc. Rappeler que de nombreux accidents ont lieu sur des trajets familiers et qu'il faut donc être attentif. Au moment de la mise en commun, faire classer les panneaux selon qu'ils s'adressent aux automobilistes, aux cyclistes ou aux piétons, puis selon leur sens : obligation, interdiction, danger. Comparer avec un descriptif officiel du Code de la route. Faire rédiger plusieurs règles de sécurité.
- Interroger les élèves sur leurs jeux à la sortie de l'école. Faire comprendre que ni la chaussée, ni le trottoir ne sont des espaces de jeux. Faire repérer dans le quartier les lieux où l'ont peut se retrouver après la classe.
- Faire rappeler les règles de sécurité à respecter lorsqu'on est passager d'une voiture.
- Montrer que ces règles ont pour but de prévenir tout accident pour les autres ou pour soi-même.

Découvrir la fiche

Bien vu !

- Durant la correction, demander aux élèves de justifier chacune de leurs propositions : *Pourquoi faut-il... ?*
- Après la correction, faire établir la règle illustrée ici : *il faut voir et être vu*. Faire citer d'autres exemples de situations à risque : *traverser sans attendre le feu vert ; discuter côte à côte avec un ami en marchant sur la chaussée...*

Aller plus loin

- Organiser une recherche documentaire sur le vélo, le roller, le skate-board et la trottinette. Faire réfléchir aux organes de sécurité, aux équipements et protections indispensables à la pratique de ces activités.
- Faire réaliser quatre fiches techniques représentant les règles de sécurité élémentaires à respecter.